
Michel et Monique BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

Tel : 04-63-08-28-09

Port : 06-80-16-20-55

E-mail : bonnard63@gmail.com

Madame, Monsieur le procureur de la République

Tribunal judiciaire de Clermont ferrand

Cité Judiciaire -

16 Place de l'étoile

63000 Clermont ferrand

Objet : Dépôt de plainte

Madame, Monsieur le procureur de la République,

Nous avons l'honneur de vous informer des faits suivants :

Nous avons acquis depuis 2006, un terrain à l'adresse figurant en tête des présentes pour la construction de notre résidence principale.

Il a été déclaré à l'acte de vente que ce terrains se trouvait grevé, depuis une donation partage familiale datant de 1969, d'une servitude de passage au profit du fonds dominant voisin appartenant à Madame Elisabeth MASSENA.

De bonne foi, nous avons procédé à l'aménagement de ce terrain pour permettre l'utilisation de ce passage.

Depuis 18 ans, nous subissons d'innombrables contraintes de la part de cette personne, qui sont relatées dans les documents annexes, s'opposant en permanence à la jouissance paisible de ce terrain, et à sa sécurité.

Suite une recrudescence de ces contraintes, nous avons effectué des recherches cadastrale et venons de découvrir, que depuis 1985, ce terrain n'est plus enclavé. Les époux Massena ayant alors acquis une parcelle mitoyenne, un accès direct à la Rue des Prés hauts leur est possible en permanence.

Cet élément nous a été volontairement caché par Madame MASSENA depuis 2007, et plus encore à l'occasion d'un constat conciliation intervenue en 2008, qui s'avère de fait, entaché d'un dol.

En conséquence, nous portons plainte, pour trouble anormal de voisinage, (voire violations répétées de domicile), contre Madame Elisabet MASSENA, demeurant 12 bis Boulevard Thermal, 63100 Clermont Ferrand.

Nous vous joignons, à toute fin utile pour vos services, copie de l'entier dossier que nous venons de constituer à l'usage de notre assureur protection juridique.

Nous vous remercions de bien vouloir considérer ce courrier comme un dépôt de plainte.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à ce courrier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur le procureur de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Clermont Ferrand, le 30 Avril 2025

Michel BONNARD

Monique BONNARD